INTUIT PR FILE

Utiliser ProFile pour soumettre des déclarations du Québec par la TED

Changements à la TED pour le Québec

Inscription à la TED pour le Québec

Voici les instructions pour vous inscrire à la TED :

1. Pour vous inscrire à la TED, allez à TED RQ et remplissez le formulaire – l'inscription est gratuite.



2. Les questions d'inscription sont assez simples. Remplissez tout simplement les champs indiqués.



3. Une fois votre inscription à la TED terminée, vous recevrez votre numéro de la TED et mot de passe par courriel. Remarque : Revenu Québec peut prendre jusqu'à 30 jours pour vérifier l'admissibilité d'un demandeur pour la TED.

Utiliser ProFile pour soumettre des déclarations TP1 par la TED Cette section fournit les instructions sur la façon de soumettre des déclarations par la TED avec ProFile.

Remarque : il existe deux façons de soumettre des déclarations par la TED avec ProFile – déclaration unique ou par lots.

Configurer ProFile pour soumettre la TP1 par la TED

Avant de soumettre une déclaration TP1, vous devez entrer votre numéro de la TED de Revenu Québec et votre mot de passe dans ProFile. Suivez ces étapes :

1. Dans ProFile, sélectionnez **TED > Options**.



Remarque : les options qui s'affichent dépendent de la version de ProFile que vous avez achetée.

2. Une boîte de dialogue apparaîtra. Sous T1, sélectionnez TP1 Internet dans le panneau gauche de l'écran. Le numéro de préparateur de l'ARC devrait déjà y être. Le N° ImpotNet QC et le code d'accès vous ont été fourni par Revenu Québec et ils s'affichent automatiquement pour vous identifier lors d'une soumission par la TED. Entrez ces informations dans les champs appropriés tel qu'indiqué ci-dessous.

Général T1 Régulier T1 EDI Internet	Identification No de préparateur ARC : E1111 No ImpôtNet QC E1111	Code d'accès : xexes
T2 TED T2 TED T2 TED T2 CT23 support magnétique T2 CT23 support magnétique	Options Conserver journal de session ✓ Conserver journal de session ✓ Demander le type de session avant d ✓ Message d'impression en fin de sessi	de se connecter avec MRQ

Soumission par la TED des déclarations TP1 uniques

 Ouvrez une déclaration TP1 dans ProFile et sélectionnez TED > Produire la TP1 par ImpôtNet.



2. ProFile vérifie la déclaration TP1 et fournit un sommaire des problèmes potentiels qui peuvent avoir un impact négatif sur la soumission par la TED. Si la déclaration contient des problèmes potentiels, une boîte de dialogue semblable à celle-ci-dessous s'affiche : pour éviter ce problème, utilisez le Vérificateur dans ProFile avant de soumettre la déclaration par la TED pour vous assurer que tous les avertissements sont réglés.

?	La déclaration ci-o	lessous contient des messages de vérification non résolus. Continuer?	
Q	Avertissement	Info Le numéro d'assurance sociale du contribuable	*
e,	Avertissement	manque. Info Le nom du contribuable est incomplet.	=
0	Avertissement	Info L'adresse du contribuable manque.	
0	Avertissement	Info La ville du contribuable manque.	-
0	Avertissement	Info La province du contribuable manque.	
e,	Avertissement	Info Le code postal du contribuable manque ou n'est pas valide.	
0	Avertissement	Info I e numéro de télénhone du contribuable manque ou	Ψ.
		OK Annul	Br

3. Cliquez sur **OK** pour poursuivre le processus de la TED. En cliquant sur **Annuler**, le processus de la TED s'interrompt pour vous permettre de régler les problèmes avant la soumission. Il est important de résoudre les messages d'erreur avant d'aller plus loin, sinon le fichier en ligne ne pourra pas être créé. Une fois que les messages d'erreurs sont résolus, le fichier en ligne sera créé avec succès.

éer EDI: 00000002.EAX ▷		
Client : <noname> Fichier :</noname>		
Transmettre maintenant	Transmettre plus tard	Annuler

4. Une fois que vous êtes prêt à soumettre la déclaration, que vous avez résolu tous les problèmes et créé un fichier en ligne avec succès, cliquez sur le bouton **Transmettre** maintenant pour continuer.

Transmission par Internet

Remarque : ProFile crée un fichier *.EAX qui contient les données à soumettre à Revenu Québec. Le nom du fichier consiste du numéro d'assurance sociale (9 chiffres) du client, suivi de l'extension « .EAX ».

5. Une fenêtre de confirmation s'affiche avant de soumettre le fichier .EAX à Revenu Québec. Cliquez sur **OK** pour transmettre la déclaration TP1.

En cliqu	iant sur OK, votre fichier .EAX sera transmis à Revenu Québec.
Ne plu	us afficher cet avertissement.

Une fois que le fichier a été envoyé et validé par Revenu Québec, un numéro de confirmation s'affichera, accompagné d'un message concernant les résultats de la soumission.

S LI U PIL - LI I PPIPIPIPI	lat dábuta la 15 mare 2	013 à 15·35	
Transmission	en cours pour C\Users\pa	endron\Documents\My ProFile Data\2012	T1
\EFILE\0000	00090.EAX		
Réussi : N	uméro de référence : 0000	10090	
La déclara	tion de revenus de revenu	dtdtd a ete transmise le 15 mars 2013 à 1 occosooo	5h34
min 33 S. L	e numero de reterence est	00000030.	
Séance Impôt	let terminée.		
nen en en en de la company			

Attention : Si la soumission échoue, un autre écran s'affichera décrivant les erreurs retrouvées dans la déclaration. Si vous recevez ce message après avoir soumis une déclaration par la TED, les erreurs s'afficheront dans le Vérificateur (Ctrl+F9) dans ProFile. Une fois que vous aurez traité toutes les erreurs, allez à **Fichier > Propriétés** et décochez les cases d'erreurs de Revenu Québec et soumettez la déclaration de nouveau. Si le problème persiste, veuillez communiquer avec le soutien de ProFile en composant le 1-800-710-8030.

Soumission par la TED des déclarations TP1 par lots

 Si vous avez acheté ProFile Plus, vous pouvez gagner du temps en soumettant des déclarations T1 par lots au moyen de la fonction. Préparer la TED T1 par lots.



2. En sélectionnant cette option, vous obtiendrez un écran spécial qui affiche toutes les déclarations admissibles à la TED. Cet affichage de l'Explorateur Client ressemble à ceci :



 Pour soumettre plusieurs déclarations, il suffit de cocher la case qui correspond aux déclarations que vous voulez soumettre et cliquez sur Créer TED dans la section Actions du côté gauche de l'écran. Une fenêtre de confirmation s'affiche pour montrer toutes les déclarations sélectionnées. Assurez-vous de sélectionner Créer une TP1 TED.

Créer T1 TED e	n direct plus	Oréer une TP1 TED
Nom du client	Nom du fichier	
<pas de="" nom=""> <pas de="" nom=""></pas></pas>	C:\Users\pgendron\Desktop\backup2013\Documents\Documents\M C:\Users\pgendron\Desktop\NoName.12T	

- 4. Cliquez sur **OK** pour continuer. Un fichier .ted (semblable à un fichier .eax file) sera créé dans votre répertoire de la TED ; ce fichier contient les informations de toutes les déclarations soumises par lots.
- 5. Une soumission réussie se traduit par une boîte de confirmation semblable à celle-ci :

	0010 1 15 05
Seance ImpötNet débute le 15 m	ars 2013 a 15:35
I ransmission en cours pour C:\Use	rs\pgendron\Documents\My ProFile Data\201211
/EFILE/00000090.EAX	
Réussi : Numéro de référence :	0000000
la déclaration de revenue de r	twonu didid a ótó transmiso lo 15 mars 2013 à 15 h 34
min 33 e. Le numéro de référen	po pert 000000000
min 55 s. Le fiumero de feleren	28 68(000000000.
Séance ImpôtNet terminée	
eeditee impositor tormineer	
eeditee impositor tormineer	

Attention : Cette année il n'y a plus d'accusé reception lorque vous utilisez l'envoie en lot. La raison est que le gouvernement du Québec ne gère plus la reception en lot. L'option est maintenant inclu dans le produit. En fait Vos déclarations sont tous envoyées une à la fois mais en groupe. Sur l'image en haut vous pourrez alors voir tous les déclaration choisis lors de la création du lot être soit approuvées ou rejetées. Assurezvous d'imprimer cette fenêtre en cliquant sur le mot imprimer dans le bas a gauche. Vous pouvez créer des affichage dans votre base de données pour répérer plus facilement les déclaration acceptées et celles rejetées

Revenu Québec (RQ) a aussi mis en application des changements à la TED. **Si vous acceptez de produire plus de 10 déclarations de revenus de particuliers (TP1) et 10 déclarations de revenus des sociétés (CO-17) par année, vous devez soumettre ces déclarations par voie électronique**. Si vous ne vous conformez pas à cette exigence, Revenu Québec peut vous imposer une pénalité de 25 \$ pour chaque déclaration TP1 générale produite sur papier ou de 100 \$ pour chaque déclaration des sociétés CO-17 produite sur papier.

Afin de vous conformer à ces changements, vous devez vous inscrire pour obtenir un numéro de la TED si ce n'est pas déjà fait. **Nous vous suggérons fortement de remplir votre inscription le plus tôt possible**. Bien que l'inscription à la TED par le biais de Revenu Québec ne prenne habituellement que quelques jours, cela peut prendre jusqu'à 30 jours pour que Revenu Québec effectue une vérification d'admissibilité des demandeurs pour la TED.

Pour en savoir plus à propos de la TED TP1, veuillez consulter le site Web de Revenu Québec

Pour en savoir plus à propos de la TED veuillez consulter le site Web de l'ARC